

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE-RENDU : RÉUNION PUBLIQUE DU 20 MARS 2018</b> <b>QUARTIER CŒUR DE VILLE, RIVES DE SEINE ET LA CHAUSSÉE</b></p>
--

**En présence de : Luc WATTELLE, Maire, Nathalie JAQUEMET, 1<sup>ère</sup> Adjointe, Thierry AUGIER, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Marie-Ange DUGAST, Fabien SEBBAH et Arnold PELLIGRI, respectivement élus référents des quartiers La Chaussée, Cœur de ville et Rives et de Seine.**

A la suite de l'exposé de M. le Maire (Cf. présentation jointe), les interventions/demandes/remarques ont été formulées :

▪ **Aménagements et travaux divers scolaire et petite enfance :**

M. le Maire apporte les précisions suivantes :

- Ecole Renoir : dans le cadre de la réfection de la cour Renoir, une rampe PMR sera également construite afin des respecter l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite.
- Crèche des Ecureuils : durée des travaux de cinq mois (23/04 au 24/08). Fermeture exceptionnelle de la crèche pendant quatre semaines au lieu de trois au mois d'août.
- Maison du parc : dans le cadre de l'AMAP et de la permaculture, une réfection extérieure et intérieure est réalisée (allées, conformité de la cuisine et accès PMR de la cave).
- Bornes électriques : la ville bénéficiera d'une subvention pour le déploiement des bornes.
- Nouvelle crèche Gérôme : réceptionnée dans les temps en septembre 2017. Réception en mai 2018 des travaux du groupe scolaire.

▪ **Cadre de vie, aménagements de voirie et sécurisation :**

1/Quelle sera la nature des aménagements de la route de Louveciennes ?

Les travaux consisteront à refaire la chaussée (prise en charge financière par le Département) et à mettre en sécurité les trottoirs : la cohabitation voiture/piétons/arbres sur le trottoir à proximité des groupes scolaires est difficile et gêne le passage des enfants.

2/ Besoin urgent de feu de croisement sur le passage piéton sur la RD113 en face du 7 quai Rennequin Sualem car véhicules circulent très vite et ne s'arrêtent pas.

Opération complexe et coûteuse car il convient de faire courir des réseaux du passage piéton le long de la Seine jusqu'en face de la *Résidence des Lions*, récupérer les fourreaux existants - si leur taille le permet – afin de permettre la traversée de la route et de refaire courir les réseaux jusqu'au passage piéton de l'autre côté. Etude de faisabilité en cours en lien avec le Département

Dans l'attente, une signalétique plus adaptée a été mise en place pour avertir du passage piéton (panneau lumineux bleu à diodes clignotantes).

### 3/ Problématique d'insertion sur la RD des résidents de la Montgolfière

Suite à divers échanges avec les services techniques de la ville, le réglage des feux tricolores a d'ores et déjà fait l'objet de diverses modifications. Il apparaît donc pertinent d'attendre la fin de ces expérimentations (un feu tricolore a par ailleurs été masqué à cet effet) avant d'engager la ville et le Département dans une étude de faisabilité relative à un projet de modification de carrefour.

Par ailleurs, les crédits nécessaires à la réalisation d'un tel projet, ne sont pas inscrits dans le Plan Pluriannuel d'Investissement du Département, ni dans celui de la ville.

### 4/Quid des trottoirs au droit du restaurant le Maroc en Yvelines et du nouveau programme immobilier en cours sur la RD113 ?

La ville et le promoteur (I3F) se coordonneront à la fin du chantier afin de réhabiliter les trottoirs, en lien peut-être avec l'école Sainte Thérèse auprès de laquelle la ville souhaite récupérer le foncier nécessaire pour prolonger la piste cyclable aménagée l'an passée sur le quai Boissy d'Anglas jusqu'à la rue du Général Leclerc.

### *Extraction des questions ouvertes posées sur Vooter :*

### 5/ Demande de construction d'une piste cyclable sécurisée entre Cœur de ville (Carrefour rue du General Leclerc / RN 13) et la berge de Seine vers Rueil (commençant devant l'hôtel Holiday Inn)

Il est prévu de prolonger la piste cyclable aménagée l'an passée sur le quai Boissy d'Anglas jusqu'à la rue du Général Leclerc si des accords sont trouvés avec l'école Sainte Thérèse pour récupérer le foncier nécessaire. De l'autre côté, l'aménagement prochain de la contre-allée Clémenceau et la requalification de la rue Jacques Kellner permettront aux vélos de relier le centre-ville à l'*Holiday Inn* de façon plus sécurisée.

### 6/Quels sont les investissements, projets de travaux, voirie, d'embellissements, de services, commerces, prévus dans le nouveau quartier de la Chaussée suite aux constructions en cours de réalisation ? Le quartier étant retiré, des liaisons entre le centre-ville seront elles mises en place ? Quels sont les projets pour réduire les nuisances dues au trafic ?

Lorsque le programme immobilier à l'angle de la rue Tourgueniev et de la côte de la Jonchère sera achevé, les trottoirs seront repris au droit des constructions. Ce programme prévoit par ailleurs de la surface commerciale en rez-de-chaussée et une micro-crèche de dix berceaux. Un transport scolaire devrait également être mis en place pour relier cette nouvelle résidence et la côte de la Jonchère à l'école Monet.

La création d'une zone artisanale avec des commerces est également à l'étude sur une partie de l'ancienne zone Renault/Mercedes.

Le Département des Yvelines et celui des Hauts-de-Seine travaillent actuellement à la recherche de solutions d'aménagements et d'apaisement du trafic mais la zone demeure très contrainte.

7/A quand une N13 réaménagée, sécurisée pour les piétons et vélos, plus agréable et s'inscrivant mieux dans les paysages impressionnistes? Travaux, embellissements des quais de Seine ?

La ville a opéré la réfection et l'embellissement du quai Boissy d'Anglas l'été passé ainsi que la mise en valeur du pont de Bougival et des entrées de ville (création de massifs, de parterres et d'espaces publics). Des travaux de réfection et de mise en valeur de la contre-allée Clémenceau seront réalisés prochainement pour mettre en valeur cette zone de commerces et de services.

La ville va également entreprendre en mai prochain des travaux de réfection, de sécurisation et d'embellissement du cheminement piéton/cycles dit « Parcours des impressionnistes » et sur la partie comprise entre la *Résidence des Lions* et le Pont Abbé Pierre, longeant la Seine.

Un projet plus vaste de mise en valeur et d'encorbellement des quais (coté Seine) entre le quai Clémenceau et Rueil est à l'étude. Il s'agit d'un projet à moyen terme car nécessite une étude technique préalable et la recherche de co-financeurs au vu des coûts importants.

8/Manque de stationnement, derniers aménagements routiers catastrophiques sur la circulation, fermeture des commerces.

Les divers programmes immobiliers en cours viennent neutraliser de nombreuses places de stationnement et obérer l'emprise disponible sur la chaussée causant des ralentissements de circulation. Néanmoins, un parking public de 33 places sera créé sur le bas de la rue du Général Leclerc dès l'année prochaine à l'issue des travaux. Les parcs de stationnement existants sont ou seront optimisés dès que possible (contre-allée Clémenceau, parking au niveau de la pizzeria du quai Rennequin Sualem etc.).

9/Maintenir une programmation des feux évitant l'engagement de véhicules bloquant le carrefour et diminuer ainsi les embouteillages sources de pollution sonores et environnementales dans le centre-ville (rond point avenue de la Drionne devant l'ancienne Maison médicale).

Le rond point de Gaulle et le carrefour de la Drionne vont être réaménagés, sécurisés et mis en valeur dès cet été. Néanmoins, tant que les programmes immobiliers du bas de la rue du Général Leclerc ne seront pas terminés (une seule file disponible au lieu de deux dans le sens descendant), des risques de forts ralentissements de la circulation et de congestions du rond-point sont à prévoir.

10/Serait-il possible de prévoir des emplacements Velib et Autolib ?

La ville n'a pas pour projet de mettre en place des Velib sur son territoire. Pour favoriser les liaisons douces et modes de circulation alternatifs, elle a mis en place un dispositif d'aide à l'acquisition de vélos électriques et procèdera, dès que possible, l'installation de nouveaux dispositifs d'attache-vélos plus sécurisant pour les usagers.

La ville a décidé de suspendre son adhésion au Syndicat Mixte Autolib Métropole ainsi que le déploiement des stations Autolib sur Bougival en attendant d'avoir une meilleure visibilité de l'impact de leur réalisation sur les finances du syndicat au vu, notamment, de la décision du délégataire de réévaluer les conditions d'installation et d'exploitation du service..

11/Avant le long de la RD113 il y avait une allée de marronniers, abîmés et jamais remplacés. Récemment la moitié des arbres longeant l'allée du 7 rue J.Kellner ont disparu. Il n'en reste quasiment plus. Bientôt on n'aura plus la joie d'entendre et d'admirer le chant des oiseaux, ce chant qui réchauffe l'âme et adoucit les cœurs. Bientôt je m'en irai.

Les marronniers de la RD113 ont été abattus car leur mauvais état de santé avéré par deux diagnostics phytosanitaires les rendait dangereux pour les piétons et automobilistes (tronc creux, risques de chutes etc.). Ils ont été remplacés par des spécimens plus jeunes. Il leur faudra quelques années pour grandir....

12/Saleté des trottoirs : déjections canines (rue Jomard)

La ville a beaucoup investi dans la propreté urbaine : déploiement de deux cantonniers dans le quartier *Cœur de ville* et les quais, reprise en régie du service de propreté urbaine avec acquisition d'une balayeuse, campagne d'effacement de tags deux à trois fois par an, lutte contre les dépôts sauvages de gravats (ramassage régulier par les services techniques et campagne de communication spécifique).

La ville reste hélas victime de trop nombreuses incivilités qu'il demeure difficile d'endiguer malgré la vigilance accrue de la Police municipale, la diffusion d'une lettre d'information mensuelle sur les différentes actions entreprises par la commune, la diffusion l'an passé d'un *Guide des bonnes pratiques* (entretien des haies, poubelles...) afin de lutter contre les incivilités et une communication régulière sur les règles de ramassage des ordures ménagères et sur l'optimisation des conditions de collecte (choix de tailles des bacs, calendrier des jours de collecte...).

▪ **Urbanisme :**

Dans le cadre du nouveau PLU, la loi ALUR pourra-t-elle-faire l'objet d'aménagements ? Les propriétés situées sur le site classé posent certains problèmes d'entretien des parcelles dus à leur grande surface. Peut-on envisager de permettre plus de constructibilité sur ce site ?

S'agissant d'un décret ministériel de 2001, toute demande d'autorisation d'urbanisme se verra opposer un refus.

« Qu'en est-il de l'aménagement de l'ancienne zone Renault ? »

Sur le reste de la parcelle, l'*Etablissement Public Foncier d'Ile de France* (EPFIF) assure le portage financier du terrain. La création d'une zone artisanale de 2 000 m<sup>2</sup> avec des commerces est à l'étude. Le reste de la parcelle sera destiné à accueillir soit des équipements culturels comme l'*Espace Carmen* ou encore le *Centre Européen de Musique*, soit un équipement culturel et de l'habitat si les fonds nécessaires ne sont pas réunis afin de pouvoir rembourser la charge foncière à l'EPFIF

« Des études géophysiques devraient être systématiques. Bougival, c'est un val et des coteaux, une stratigraphie complexe, des ravinements, une humidité due à un fleuve, des forêts et des sources, des sols creusés de mines, de caves et de champignonnières, un effondrement de mur de la crèche Jenny Carcenac dans la cour, etc. »

Des études géotechniques sont systématiquement menées par les pétitionnaires pour toute demande d'autorisation d'urbanisme ou tout travaux concernant un secteur identifié au *Plan de Prévention des Risques Naturels* depuis 2012 (qu'il s'agisse du risque inondation ou carrière).